

| |
|---|
| <p>COMPTE RENDU RÉUNION DU COMITÉ DE PILOTAGE DU 19/01/2016</p> |
|---|

THÈME : La Maison des Associations

Associations représentées : les amis de l'arboretum, le foyer rural, l'ACA, les aînés d'Ayen et de Perpezac, le collectif le durable a son village, les amis d'Ayen, association du Pays des Buttes Calcaires, le comité des fêtes du Soulet, VVF villages.

Pour cette session de comité de pilotage, la présentation s'est déroulée à l'aide d'un PowerPoint. Quatre points ont été abordés : présentation de la maison du développement durable et des associations, présentation du référent, mise en forme du planning et réclamations diverses.

La maison du développement durable et des associations :

Les premiers slides de la présentation ont été consacrés à la maison du développement durable et des associations et plus particulièrement à son historique, au récapitulatif de ses actions durant l'année 2015, à son déménagement le 01 janvier 2016 dans les anciens locaux de la poste. Ce lieu est ouvert du lundi au vendredi, il est cependant recommandé de téléphoner pour un RDV sur des tâches demandant un temps de présence important.

Le référent :

Le référent de la maison du développement durable et des associations au service des associations a été présenté de manière officielle.

Il s'agit de Rémi Antunes, en service civique à la mairie d'Ayen pour une durée de 6 mois. Un récapitulatif de ses missions est joint au compte rendu.

Le planning :

Il est encore incomplet du fait de quelques dates qui n'ont pas été communiquées par les associations, Rémi recontactera chacune d'entre elles vers la mi-février.

L'ensemble des participants souhaitent recevoir plus régulièrement ce planning. Il sera envoyé trimestriellement aux présidents et secrétaires des associations.

Par ailleurs, les associations peuvent aussi contacter la maison des associations pour savoir si une manifestation n'est pas déjà organisée à la date projetée.

Requêtes :

- Une réflexion a été menée sur la possibilité pour les associations de confier l'information, l'inscription et le paiement de certaines manifestations au sein de la MSAP et du bureau des associations. Autant il apparaît important que ces deux lieux qui ont pignons sur rue avec une large ouverture dans la semaine puissent aider le tissu associatif sur les missions d'information et d'inscription des participants autant sur le volet paiement plusieurs réserves ont été émises.

- Il a été rappelé que le bureau des associations peut envoyer vos articles à la presse si besoin, il sert de relais aux associations d'Ayen qui le souhaitent sur la communication des Assemblées générales, des invitations aux présidents d'associations d'Ayen.

Chaque association devra s'occuper de la communication auprès de ses propres partenaires et officiels. Un « listing adresse » non exhaustif sera proposé prochainement.

Les formations :

Après le succès des formations proposées en 2015, deux nouvelles formations sont envisagées pour 2016 :

- Comment communiquer sur votre événementiel
- La recherche de financement

A ce jour ces formations sont en attente de financement.

Le prochain comité de pilotage se réunira le mardi 16 février à 20h30, en salle du Conseil Municipal. Les thèmes abordés seront :

La refonte du comité de pilotage
Les actions de la Charte de l'écomobilité
Le bilan des actions précédentes
Questions diverses